

DOSSIER A RETOURNER A :

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE
PÔLE RH/BIATSS - Service de gestion des personnels ITRF
Maison de l'Université – Bureau 235
(De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)
B.P. 27877 - 21078 DIJON CEDEX

<p>Date d'ouverture des inscriptions : lundi 05 mai 2025 Date limite de retrait et de dépôt des dossiers de candidatures : vendredi 16 mai 2025 (Cachet de la poste faisant foi)</p>
--

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER

Vous devez remplir correctement **l'ENSEMBLE DES RUBRIQUES EN LETTRES MAJUSCULES.**

La date limite de dépôt des candidatures figurant sur la première page de ce dossier est impérative. Vous veillerez donc tout particulièrement à ce que votre dossier soit envoyé, complet et dûment rempli, dans les délais prescrits, à l'adresse indiquée sur la première page de ce dossier.

Passé ce délai, le cachet de la poste faisant foi, toute candidature sera automatiquement rejetée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être de nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ou de la principauté de Monaco ou de la principauté d'Andorre
- Jouir de ses droits civiques
- Être en position régulière au regard du service national
- Ne pas être fonctionnaire
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- Ne pas avoir de mentions inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Être bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP ...)

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (joindre les contrats ou certificats de travail) ;
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la MDPH ou la carte d'invalidité ou tout autre justificatif, **EN COURS DE VALIDITE** ;
- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Une copie du diplôme ;
- Une demande d'extrait B2 du casier judiciaire (fournie dans le dossier d'inscription).

→ **Tout changement d'adresse après l'inscription doit être signalé au service en charge de l'organisation du recrutement.**

Il est rappelé que tout recrutement est subordonné :

- A la vérification du bulletin n°2 du casier judiciaire,
- A la validité du justificatif au titre du handicap - celui-ci devant couvrir toute la période du contrat
- A la vérification de l'aptitude physique aux fonctions postulées par un médecin agréé.

DIPLÔME

Le candidat est invité à s'assurer qu'il remplit la condition de titre ou de diplôme pour ce concours (conformément aux dispositions du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf/diplomes>) en vérifiant qu'il détient bien un diplôme d'un niveau au moins équivalent à celui requis pour le concours auquel il s'inscrit (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>).

De plus, il doit s'assurer que son diplôme ou son titre est bien inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>).

Dans le cas où le candidat ne serait plus en possession de ses diplômes ou de ses attestations de réussite, il devra contacter l'établissement dans lequel ces diplômes ont été obtenus ou se rendre sur le site <https://diplome.gouv.fr/sanddiplome/login> afin de faire une demande d'attestation de réussite.

EXEMPTIONS A LA CONDITION DE DIPLOME

Situation 1 Les pères ou mères élevant ou ayant élevé au moins trois enfants (joindre une photocopie du livret de famille de l'ensemble des pages concernant les parents et les enfants). Dans le cas des familles recomposées, toutes les pièces permettant d'apprécier la situation doivent être fournies (jugement confiant la garde d'enfants, justificatifs d'octroi de prestations familiales, avis d'imposition...). Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un lien de filiation entre le candidat et les trois enfants.

Situation 2 Les sportifs de haut niveau (joindre une attestation délivrée par le ministre des sports spécifiant l'inscription du candidat sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en cours de validité à la date de la première épreuve du concours).

Situation 3 Les candidats ayant déjà obtenu décision favorable lors d'une session précédente portant sur l'équivalence à un diplôme d'un niveau au moins égal à celui exigé pour ce concours. Joindre au dossier une copie de la décision favorable de la commission d'équivalence.

DEMANDE D'EQUIVALENCE

Sous réserve de ne pas être concerné par une des exemptions à la condition de diplôme énumérées ci-dessus, le candidat doit impérativement établir une demande d'équivalence s'il ne remplit pas la condition de titre ou de diplôme requis pour ce concours ou s'il n'est plus en possession de ses diplômes ou attestations de réussite. Dans le cas où le candidat souhaiterait faire une demande d'équivalence, il est invité à se rapprocher du bureau des concours afin d'obtenir le formulaire correspondant.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)
certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier, ainsi que de l'ensemble des pièces fournies.

Je m'engage, par ailleurs, à prévenir le service recruteur dans l'éventualité où j'obtiendrais un autre emploi ou si je souhaite ne plus donner suite à ma demande.

Je m'engage à fournir au service compétent, dès qu'il m'en fera la demande, les pièces justificatives nécessaires à la constitution définitive de mon dossier.

Je déclare, en outre, avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînerait l'annulation de mon succès au recrutement.

A....., le.....

Signature du candidat précédée de la mention

"lu et approuvé"

**Informations nécessaires à la demande d'extrait B2 de votre casier
judiciaire**

Il vous appartient de compléter avec soin et précision les mentions d'état civil relatives à votre nom, vos prénoms, votre date de naissance, ainsi qu'aux noms et prénoms de vos père et mère.

VOTRE NOM :

VOS PRENOMS :

VOTRE NOM D'EPOUSE (s'il y a lieu) :

VOTRE DATE DE NAISSANCE :

SEXE : M F

Précisez si vous êtes né(e) :

EN FRANCE :

Indiquez votre **département** de naissance :

et le numéro du département (**2 chiffres**) :

Indiquez votre **commune** de naissance :

NB : ces éléments figurent sur votre carte nationale d'identité

A L'ETRANGER :

Indiquez votre **pays** de naissance :

Indiquez votre **ville** de naissance :

Indiquez :

NOM DE VOTRE PERE :

PRENOM DE VOTRE PERE :

NOM DE JEUNE FILLE DEVOTRE MERE :

PRENOM DE VOTRE MERE